



Natura 2000

en basse vallée du Rhône

Lettre d'information n°7



L'ÉDITORIAL DE PATRICK DE CAROLIS

Président du Parc naturel régional de Camargue et de la Réserve de Biosphère de Camargue

NATURA 2000, des moyens pour atteindre nos ambitions de préservation du patrimoine naturel.

Depuis plus d'une décennie, le Parc naturel régional de Camargue est engagé pleinement dans l'animation et la mise en œuvre des actions Natura 2000 sur son territoire, et bien au-delà en remontant le Rhône jusqu'à Donzère-Mondragon. Ces sites prennent en considération aussi bien nos zones humides dites fluvio-lacustres, laguno-marines ou en lien avec les résurgences de la nappe de Crau que nos zones littorales et marines jusqu'aux 12 milles marins pour la conservation des cétacés ou des oiseaux pélagiques et de leurs habitats.

Si cette politique européenne déclinée dans l'ensemble des Etats membres a été vivement discutée voire contestée à ses débuts, l'implication des acteurs locaux au pilotage de la démarche et la concrétisation des outils financiers déployés sur les territoires par l'Etat et par l'Europe avec les contrats et chartes Natura 2000 complétant les mesures agri-environnementales (MAEc) ont permis de convaincre de l'utilité et de l'importance de cette politique publique.

Des espèces emblématiques et patrimoniales faunistiques ou floristiques, connues ou moins connues, bénéficient d'actions permettant de maintenir ou d'améliorer l'état de conservation de leurs populations ou de leurs habitats naturels.

La prise en compte des enjeux de biodiversité couplée à celle des enjeux socio-économiques, très proche de la philosophie de l'action dans les Parcs naturels régionaux, se concrétisent en Camargue avec la traduction directe des objectifs Natura 2000 dans la Charte du Parc depuis 2010.

Vos élus locaux sont également impliqués notamment par la présidence active des Comités de Pilotage Locaux qui permettent la mise en œuvre de l'animation, des plans d'action et de leur évaluation.

Je veux remercier tous ceux qui s'engagent à travers ces instances à toujours travailler pour optimiser la conciliation de nos activités traditionnelles économiques ou culturelles avec la préservation et la gestion de notre patrimoine naturel.

Je vous laisse découvrir dans cette nouvelle lettre d'information l'actualité de nos sites Natura 2000 et vous incite à prendre contact avec nos animateurs très investis pour tout complément d'information.

Vous en souhaitant une bonne lecture.

Le Parc naturel régional de Camargue anime, en lien avec les services de l'Etat, 8 sites Natura 2000 en Camargue et basse vallée du Rhône. Cette lettre d'information présente certaines des missions réalisées dans le cadre de l'animation de ces sites ces deux dernières années.

Pour suivre l'actualité des sites rendez-vous sur le site internet des sites Natura 2000 du Parc de Camargue : <http://pnr-camargue.n2000.fr/>

Actualité du site «Camargue»

Un nouvel îlot restauré pour les laro-limicoles !

Les laro-limicoles coloniaux sont des oiseaux qui nichent à même le sol sur des îlots peu végétalisés, à l'abri des prédateurs terrestres et du dérangement. Ces espèces patrimoniales telles que la Sterne naine, le Goéland railleur ou la Mouette mélanocéphale, sont devenues particulièrement vulnérables du fait de la raréfaction de leurs sites de reproduction causée par l'artificialisation du littoral, l'érosion ou encore la compétition avec le Goéland leucophaé.

Le 25 mars 2021, c'est l'îlot de Mansoulène dans les Salins d'Aigues-Mortes qui a bénéficié d'un rechargement en sable coquillier avant la saison



Rechargement en sable coquillier de l'îlot de Mansoulène - © T. Fuentes

de reproduction dans le cadre d'un contrat Natura 2000 (financements FEADER et Etat) porté par le Parc de Camargue et le Syndicat de la Camargue gardoise, en partenariat avec la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est. L'action a consisté à amener du sable coquillier sur cet îlot dégradé, afin de le rendre de nouveau attractif pour la reproduction des laro-limicoles coloniaux (mouettes, sternes, avocettes...).

Entre 2018 et 2021, ce sont une douzaine d'aménagements (îlots, radeaux, plateforme) répartis sur 4 sites Natura 2000 des Bouches-du-Rhône et du Gard qui ont pu bénéficier de ce rechargement de près d'un total de 250 m³ de coquilles d'huitres broyées. Le programme LIFE + Envoll (2013-2018) porté par les Amis des Marais du Vigieirat a permis d'initier la création d'un réseau de sites de reproduction pour ces espèces à l'échelle de la façade méditerranéenne française.



Suivi de la reproduction d'un migrateur menacé



Le suivi des populations de Glaréole à collier (*Glaucophaea pratensis*) et la gestion et protection de leurs sites de nidification s'avèrent être un enjeu prioritaire au sein du site Natura 2000 « Camargue ».

En effet, ce limicole aux allures d'hirondelles caractéristique par son collier, présente une aire de reproduction morcelée, centrée sur le bassin méditerranéen. Habitant les milieux ouverts, en France, l'essentiel de la population se trouve en Camargue et ses environs, où elle peut y être observée d'avril à septembre.

Les faibles effectifs présents dans le delta s'expliquent par un succès de reproduction qui dépend de conditions bien particulières. Ses principales menaces sont la prédation, le dérangement et la submersion.

C'est dans ce cadre qu'un suivi de la population migratrice a été initié en 2000. Mené successivement par le Conservatoire d'Espaces Naturels de PACA et La Tour du Valat, il est, depuis 2017, financé en partie par le PNRC dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Camargue ».

L'objectif de ce suivi annuel vise à recenser les effectifs reproducteurs afin d'évaluer le succès de reproduction.

Cette étude révèle un maintien des populations depuis les années 2000, un réseau de sites régulièrement fréquentés, voire une expansion vers de nouveaux sites de colonisation qui présentent un succès de reproduction relativement encourageant.

Ces suivis mettent l'accent sur le besoin urgent de préserver les habitats de l'espèce, et en particulier ceux qui subissent de fortes pressions anthropiques. Il semblerait que depuis plusieurs années, les colonies s'installent davantage sur des parcelles agricoles dans lesquelles les interventions humaines peuvent compromettre la reproduction des nicheurs.

Face à ces enjeux, il est important d'assurer la quiétude du site, éviter les inondations et favoriser le pâturage tardif (jusqu'au mois de mai). Le dispositif Natura 2000 peut accompagner la mise en œuvre de ce type d'action par des aides financières (contrats Natura 2000, MAEC...).

Actualité des sites rhodaniens

Récolte et suivis des déchets en zone littorale

Les équipes du Parc naturel régional de Camargue sont engagées dans une opération de suivis des macro déchets, (>à 2,5 cm, à l'embouchure du Petit Rhône et sur les rives du Grand Rhône depuis janvier 2020.

Ces suivis de déchets sont réalisés dans le cadre d'un programme européen : le programme de surveillance de la Directive-Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM), dont le CEDRE (Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux) assure le pilotage scientifique pour le volet « déchets sur le littoral et issus des brassins hydrographiques » en France.

Ce suivi consiste en la réalisation d'un ramassage de tous les déchets sur un transect de 100 mètres 4 fois par an (à chaque début de saison). Les déchets sont ensuite caractérisés selon le protocole européen de la DCSMM (251 catégories).

Le Parc réalise ce suivi sur deux transects de 100 mètres :

- un transect sur la plage du grand radeau à proximité de l'embouchure du Petit Rhône sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer (dispositif «littoral»)
- un transect au bord du Grand Rhône en amont du domaine de la Palissade en pied de digue (dispositif «bassin hydrographique»).

L'objectif de cette action est à la fois de nettoyer régulièrement la zone suivie mais également d'évaluer les quantités et la nature des déchets échoués sur les plages de Camargue, transportés à la fois par la mer et/ou le Rhône. A terme, ces suivis menés à l'échelle européenne visent à identifier les sources générant le plus de déchets se retrouvant dans la nature afin de pouvoir agir sur ces filières via la mise en place de politiques nationales et réduire ainsi ces pollutions impactant les écosystèmes littoraux et marins. Ils participent également au maintien dans un bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire (dunes, bancs sableux...)

Déchets collectés à l'hiver 2020 sur le transect plage (Saintes-Maries-de-la-Mer) - © PNRC

Ramassage des déchets par les équipes du PNRC - © PNRC

Quelques chiffres :

- Grand Rhône : 559 déchets collectés en 2021 (sur 2 saisons), moyenne de 830 déchets/100m dont 89% de déchets plastiques
- Petit Rhône : 3 376 déchets collectés en 2021, moyenne de 280 déchets/100m dont 98% déchets plastiques
- Les plus récoltés : fragments de plastiques, emballages de confiseries, gâteaux, chips, bouchons...

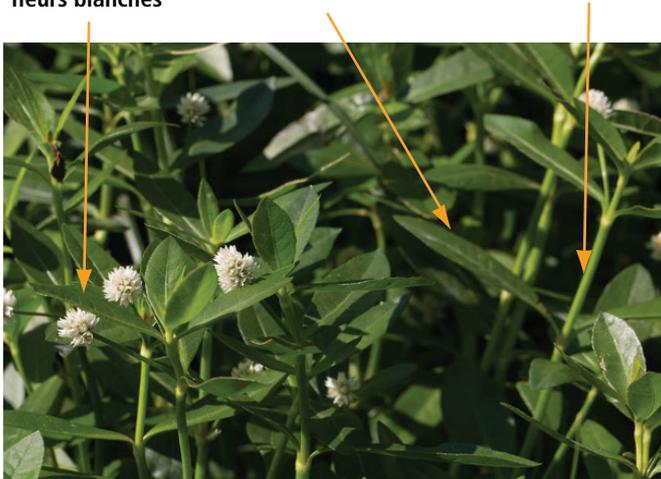


Avez-vous vu cette plante ?

Inflorescence composée de petites fleurs blanches

Feuilles vert foncé, opposées et sessiles

Tige cylindrique et creuse



L'herbe à alligator (*Alternanthera philoxeroides*), plante exotique envahissante¹, a été détectée pour la première fois sur l'Ouvèze (affluent du Rhône) en 2013, sur le Petit Rhône en 2016, et sur le Grand Rhône en 2019.

Cette plante, qui peut être confondue avec la Jussie, est originaire d'Amérique du Sud. Elle possède une forte dynamique de prolifération : sa croissance importante peut nuire à la biodiversité des écosystèmes vulnérables en excluant la croissance d'autres plantes, entraînant ainsi une banalisation des habitats naturels envahis et une homogénéisation du paysage. Elle peut également gêner les activités nautiques et sa forme terrestre peut causer la dégradation des terres agricoles et des pâturages.

¹ Une espèce exotique envahissante est une espèce introduite par l'Homme volontairement ou involontairement sur un territoire hors de son aire de répartition naturelle, et qui menace les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces locales. (www.ecologie.gouv.fr)

Actions de suivi et de gestion sur le Rhône :

La première station de présence de l'espèce a été découverte en 2013 dans la commune de Sorgues (Vaucluse), en rive droite de l'Ouvèze (affluent du Rhône), à 3 km en amont de la confluence avec le Rhône.

Malgré une expérimentation de gestion de la station menée par le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (CBNmed) entre 2016 et 2018, aucune action de gestion n'a été entreprise par le gestionnaire local, et l'herbe à alligator s'est largement propagée entre 2018 et 2019 sur l'Ouvèze et le Grand Rhône. Elle est maintenant présente sur le Grand Rhône principalement sur le secteur d'Avignon, ainsi qu'à l'embouchure du Petit Rhône.

En 2020 et 2021, des travaux de lutte (arrachage manuel) ont été initiés par le CBNMed, la Compagnie Nationale du Rhône, le PNRC, la Communauté

d'Agglomération du Grand Avignon, l'Office Français pour la Biodiversité avec le soutien de leurs partenaires (VNF, DDT84, DREAL PACA, etc.) sur les secteurs d'Avignon. **700 kg ont ainsi été évacués en 2020 (parfois en mélange avec du limon), et près d'une tonne en 2021.** De nouveaux travaux de gestion sont prévus pour 2022.

Des campagnes de prospections sont organisées annuellement par le CBNmed afin de suivre l'évolution de la propagation de la plante sur le Grand Rhône et le Petit Rhône et de détecter au plus tôt de potentielles nouvelles stations.

Pour plus d'informations sur cette plante exotique envahissante : www.invmed.fr

Si vous observez cette plante, contactez l'animatrice du site Natura 2000 Rhône : l.schaeffer@parc-camargue.fr !

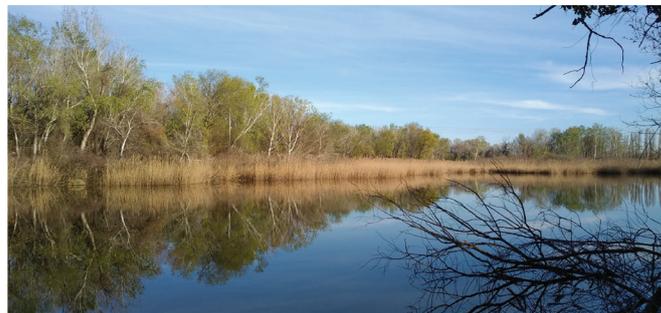
Un Plan de gestion pour l'Île Vieille

Le site Natura 2000 « Marais de l'Île Vieille et alentour » bénéficie depuis 2020 du label d'Espace Naturel Sensible du département du Vaucluse et d'un Plan de Gestion élaboré et piloté par le Conservatoire d'Espaces Naturels de PACA.

L'élaboration de ce Plan de Gestion répond à un objectif prioritaire du Document d'Objectifs du site Natura 2000.

Le Plan de Gestion 2020-2024, très ambitieux, fait suite à l'acquisition foncière de 114 ha par la commune de Mondragon et la Communauté de Communes Rhône Lez Provence avec l'aide du FEDER et du Plan Rhône. Il prévoit notamment la restauration fonctionnelle de la lône et des marges alluviales du vieux Rhône, la gestion des milieux ouverts, la réalisation de suivis et d'études scientifiques, l'aménagement et la sécurisation de postes de pêche, ainsi que l'aménagement du site pour l'accueil du public.

Découvrez la vidéo de présentation du site sur YouTube en cherchant « Ile Vieille – Mondragon »



La lône de Lamiat - © L.Schaeffer

Un contrat Natura 2000 pour la restauration de la ripisylve de l'Espace Naturel Sensible de l'Île Vieille

La ripisylve (forêt alluviale) du site de l'Île Vieille a fortement régressé entre les années 1965 et 2018 au profit de l'agriculture puis de l'exploitation des granulats.

La commune de Mondragon a bénéficié en 2021 d'un contrat Natura 2000 et d'une subvention en nature (fourniture des plants) du département du Vaucluse pour la restauration de la ripisylve sur les secteurs déficitaires. L'objectif est de renforcer son rôle de corridor écologique et de lieu de repos, d'alimentation et/ou de reproduction pour une grande diversité d'espèces.

Une activité pédagogique a été réalisée au bénéfice du jeune public de la commune (centre de loisirs) à l'occasion d'une journée de plantation. Ce contrat Natura 2000 a permis la plantation de 2 610 arbres de diverses essences, sur 3 rangées, sur environ 870m de longueur.

Trois nichoirs favorables aux espèces d'oiseaux cavernicoles, telle que le Rollier d'Europe, ont également été installés dans les arbres à proximité. Ces nichoirs vont permettre de pallier à moyen terme au manque de cavités de reproduction pour l'espèce, qui seront à long terme naturellement présentes dans la ripisylve.

Le développement d'un boisement permettra également de créer une barrière physique afin de prévenir les pénétrations dans le site avec des engins motorisés comme cela est fréquemment constaté actuellement. Dès lors, le site gagnera en calme et en attractivité pour la faune, et les problématiques de déchets sauvages seront considérablement atténuées.

Pour en savoir plus sur ce contrat Natura 2000 rendez-vous sur <http://pnr-camargue.n2000.fr/> onglet « les sites du Parc » > « Le site Marais de l'Île Vieille » > « La vie du site ».



Actualités Mer et Littoral – site «Bancs sableux de l’Espiguette»

Prospection et caractérisation de l’habitat « reefs envasés »

Le Parc Naturel Régional de Camargue a confié à l’Institut marin du Seaquarium, avec le concours financier de l’Office français de la biodiversité, un travail de caractérisation d’un habitat particulier du site situé sur les « Bancs de sable fin » dans des fonds de 10 à 15 m à l’Est du site (3 ha), les reefs envasés. Ils correspondent à des zones d’agrégation de vase indurée formant des microtombants. Une suspicion de présence de datte de mer (*Lithophaga lithophaga*), espèce d’intérêt communautaire avait été mis en avant lors des études préalables au document d’objectifs.

Un pré-repérage a été effectué à l’aide d’un petit sous-marin filoguidé et contrôlé à distance permettant des prises de vue (R.O.V) mais celui-ci a vite été limité par les forts courants présents et le manque de visibilité dans la zone. Les sept plongées réalisées sur les zones de reefs sélectionnées ont permis de mettre en avant une faune endogée plus importante que dans les zones périphériques sableuses, et de nombreuses cavités. Aucun trou vertical caractéristique de la datte de mer n’a pu être trouvé.

Recouvert d’une fine couche de sable, d’une hauteur souvent limitée à quelques dizaines de centimètre, le reef envasé est soumis à l’érosion favorisée par la courantologie et les activités humaines (ancrages, engins de pêche).

Un inventaire (18 espèces différentes appartenant à 8 groupes biologiques) et un film ont été réalisés mais d’autres explorations plus précises en plongée seront nécessaires ainsi qu’une analyse des pressions et de la qualité du substrat (granulométrie...).

Un film a été réalisé, découvrez le en cherchant «habitat sous-marin Espiguette» sur YouTube



Espèces sessiles visibles sur des tubes de vers - © S.Bouderbala

Actualités Mer et Littoral – site «Camargue»

Un nouvel herbier découvert dans le golfe de Beauduc ! (LIFE MARHA)

Dans le cadre du LIFE MARHA une cartographie des fonds marins du golfe de Beauduc et de l’anse de Carteau a été réalisée en 2021 afin de mettre en avant les évolutions des habitats (substrats meubles, herbiers...) et les pressions.

La fin de l’usage illégal des arts trainants dans le golfe de Beauduc grâce à la création d’un cantonnement de pêche d’une part et la protection de l’herbier de zostères et cymodocées de faible profondeur (1.50 m) par une zone de protection de biotope en 2013 ont pu favoriser le développement de ce nouvel herbier sur nos substrats meubles.

Par ailleurs, les « anciens » usagers du site (pêcheurs professionnels et plaisanciers) avaient toujours évoqué la présence par le passé d’un herbier dans tout le golfe de Beauduc jusqu’à 10 m de profondeur, avant le développement à outrance du chalutage et ses dérives. Ainsi, quand les perturbations sont bannies, on peut laisser une chance aux habitats de se restaurer !

Par ailleurs, l’équipe communication de MARHA a fait réaliser un film « success story » sur la zone de protection de biotope de la pointe de Beauduc fin de mettre en valeur l’herbier de zostères qui s’y développe depuis 2005 et où se trouvent des grandes nacres.

Découvrez la vidéo de présentation «Un arrêté de protection de biotope pour protéger les herbiers du site Natura 2000 Camargue» sur Youtube



Herbier de zostères naines de Beauduc - © B.Verdeille

Actualités Mer et Littoral – inter-sites marins

Sensibilisation à la biodiversité marine (Life Marha)

Depuis le début du programme LIFE MarHa nous avons développé différentes actions de la sensibilisation à la communication, en passant par l'éducation à l'environnement avec les scolaires. Nous avons ainsi pu partager nos connaissances avec divers partenaires et acteurs relais du territoire (office de tourisme, capitaineries...) du Grau-du-Roi à Port-Saint-Louis-du-Rhône ! Ainsi, depuis 2020, nous travaillons avec l'association Siloë auprès d'un groupe d'enfants du centre de loisirs du Grau-du-Roi lors de sorties en mer à bord du voilier La Valentine. Plusieurs thèmes sont abordés comme celui des « sentinelles de la mer » qui permet aux enfants de comprendre l'importance du réseau d'observation sur ou sous l'eau, ou depuis les plages, pour mieux connaître l'environnement marin.

Pour le grand public nous embarquons également en mer chaque année à bord d'un bateau de promenade dans le cadre du Festival de la Camargue à la découverte de la biodiversité marine du Golfe de Beauduc et aux côtés de l'Association saintoise pour le Développement Durable et l'Ecologie en Camargue.



Animation sentinelles de la mer sur la Valentine - © PNRC

De meilleures connaissances du Grand dauphin sur les deux sites marins

Depuis 2017, sur les deux sites Natura 2000 « Bancs sableux de l'Espiguette » et « Camargue », les observations de Grands dauphins (*Tursiops truncatus*) ont fortement augmenté reflétant à la fois l'augmentation de l'effort d'observation comme celui de la fréquentation des sites par l'espèce.

Depuis, une synthèse annuelle des observations est réalisée à partir du recueil de données issues de recherches internet, des réseaux participatifs et des échouages, des acteurs locaux, et des partenaires. En effet, des individus de Grand dauphin sont présents dans le delta à toutes les saisons, avec des pics entre août et septembre. Plaisanciers et pêcheurs professionnels nous aident progressivement à identifier les zones, les périodes et les structures des groupes présents.

Le développement de nos missions en mer nous a permis d'observer un nombre croissant de groupes entre 2019 et 2020. La surface étant grande, les investigations effectuées par des organismes scientifiques tels qu'Eco-

océan Institut et Miraceti nous aident grandement pour compléter les données sur l'ensemble de la zone.

Au regard de ce constat sur la fréquentation de la zone par le Grand dauphin, nous avons commencé un suivi scientifique de terrain Figure 6 : Nageoire dorsale de grand dauphin marquée / PNRC dédié à l'espèce depuis janvier 2021, grâce au soutien financier de l'OFB. L'un des objectifs principaux est de réaliser un état initial de la population sur le territoire marin des sites Natura 2000 animés par le Parc naturel régional. Pour cela nous avons commencé la création d'un catalogue des individus photo-identifiés en mer qui nous permettra d'estimer différents paramètres comme la taille de la population, l'abondance, la fidélité au site, la répartition spatio-temporelle, leur structure sociale.



Nageoire dorsale de Grand dauphin marquée - © PNRC

Le samedi 28/05/2022 à Port-Saint-Louis-du-Rhône dans le cadre du Festival de la Camargue, les agents chargés du suivi au Parc et les scientifiques de l'association Miraceti ont tenu une conférence sur le Grand dauphin en Camargue.

L'occasion de mettre en valeur l'historique des observations et les premiers résultats des travaux menés sur la présence de l'espèce dans les aires marines protégées de Camargue !

*Les nageoires dorsales des grands dauphins sont très marquées (cicatrices, coupures), ce qui nous permet de différencier les individus.

Actualités des sites Trois Marais

La Cistude d'Europe, un ambassadeur de la connectivité des milieux aquatiques

La Cistude d'Europe est une petite tortue protégée qui vit dans les eaux douces, calmes et ensoleillées des zones humides de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cependant l'espèce est menacée notamment par la destruction des zones humides, et la compétition avec la tortue de Floride, une espèce exotique envahissante. En 2020, le Parc Naturel Régional de Camargue a financé une étude réalisée par A ROCHA en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Alpilles pour connaître l'état des populations de Cistude d'Europe sur le secteur de la vallée des Baux.

La présence de la cistude a été confirmée sur de nombreux sites où elle était connue et de nouveaux noyaux de population ont été découverts sur la vallée des Baux. Cette étude a permis d'identifier les menaces sur l'espèce et de proposer des mesures de gestion favorables à la préservation des habitats de l'espèce (restauration, amélioration des connaissances).



Cistude d'Europe - © A.Crestey



Canal de la vallée des Baux - © PNRC

La Camargue, lauréate du concours agricole des pratiques agro-écologiques

Depuis 2010, à l'échelle locale, le Parc naturel régional de Camargue et le Syndicat de la Camargue Gardoise organisent le Concours agricole des pratiques agro-écologiques (anciennement Concours des prairies fleuries) sur le territoire de la Réserve de biosphère de Camargue.

En 2021, la manade DI AMISTA avait engagé une parcelle située à côté de l'étang des Gazes à sur le secteur du Tonkin dans la catégorie « Pâturage exclusif » qui a remporté le concours local. Cette parcelle se trouve sur des terrains du Grand Port Maritime de Marseille en limite de la Réserve de Biosphère à l'interface des sites Natura 2000 Trois Marais et de l'industrie portuaire.



En mars 2022, la manade DI AMISTA a reçu le 1er prix national à l'occasion du salon de l'agriculture à Paris. Le jury a particulièrement apprécié la gestion pastorale menée depuis 30 ans grâce au maintien d'un élevage traditionnel de taureau « Camargue » adapté au territoire. Ces bonnes pratiques favorisent l'expression d'une végétation patrimoniale diversifiée qui continue de s'exprimer grâce au pâturage estival extensif raisonné et équilibré et qui permet de conserver ces habitats de prairies humides. Cette récompense nationale permet une véritable reconnaissance du terroir camarguais à travers ses pratiques agro-écologiques adaptées aux zones humides.



Parcelle lauréate du concours - © GPMM



Remise des prix du concours au Salon de l'Agriculture (Paris) - © PNRC

L'écobuage comme mode de gestion des marais de Port-Saint Louis-du-Rhône

Les marais de Port-Saint-Louis-du-Rhône sont dominés par un habitats naturel prioritaire au niveau européen : la cladiaie, qui est directement inféodée aux résurgences de la nappe de la Crau. Ces marais ont de multiples usages, que ce soit pour la chasse (gibier d'eau), la pêche, ou l'agriculture. Les chasseurs et les éleveurs ont généralement recours à l'écobuage comme moyen de gestion. Cette pratique permet la réouverture du milieu dans un secteur où aucune action mécanique de fauche ou de débroussaillage n'est possible.

L'objectif pour les chasseurs est de créer des mosaïques afin pouvoir favoriser le gibier et pour les éleveurs de renouveler la ressource pastorale (les jeunes pousses de Cladium) qui n'est plus pâturée au-delà de deux à trois ans. Depuis 2016, un plan de rotation des écobuages a été mis en œuvre par la commune de Port-Saint Louis et le Parc de Camargue afin d'encadrer et de réglementer l'utilisation du feu tout en conservant des zones sanctuaires (jamais brûlées).

En 2021, le Parc Naturel Régional de Camargue a financé une étude sur l'impact des écobuages* sur les marais de Port-Saint-Louis afin d'évaluer l'efficacité du plan de rotation sur la biodiversité (végétation, araignées et oiseaux) en partenariat avec la commune, les chasseurs et les éleveurs.

Ces travaux ont permis de vérifier l'intérêt de la gestion en mosaïque. En effet selon les espèces, les exigences écologiques sont différentes. L'écobuage peut favoriser certaines espèces d'oiseaux remarquables comme le bruant des roseaux mais au détriment de la luscinoïe à moustache ou la locustelle luscinoïde. Pour les araignées le feu va favoriser un grand nombre d'espèces ubiquistes qui peuvent s'adapter à de nombreux milieux mais au détriment de quelques espèces d'araignées rares et menacées qu'on ne retrouve que dans la cladiaie.

La conservation d'une mosaïque de parcelles brûlées / non brûlées à travers le plan de rotation des écobuages permet de conserver différentes espèces qui ont des exigences écologiques différentes et de répondre aux enjeux pastoraux et cynégétiques.

*Etude réalisée par la tour du Valat (Volet flore), Etienne IORIO (volet araignée) A ROCHA (volet oiseau)



Ecobuage d'une parcelle de cladiaie - © PNRC



Marais de la vallée des Baux - © PNRC

Contacts :

Coordinateur : Stéphan ARNASSANT (PNR de Camargue) – tel : 04 90 97 93 94

Camargue : Alexandre CRESTEY (PNR de Camargue) – tel : 04 90 97 10 40

Rhône aval, Petit Rhône et Marais de l'île vieille : Lucie SCHAEFFER (PNR de Camargue) – tel : 04 90 97 10 40

Trois Marais : Gaëtan PLOTEAU (PNR de Camargue) – tel : 04 90 97 93 95 et Delphine HAAS (PNR des Alpilles) – tel : 04 90 90 44 00

Espiguette : Delphine MAROBIN-LOUCHE (PNR de Camargue) – tel : 04 90 97 19 26

President(e)s des Comités de Pilotage Locaux :

Président des COPIL «Rhône Aval» et «Petit Rhône» : Gilles DUMAS, Maire de Fourques

Président du COPIL «Marais de l'île Vieille» : Jean LEBÈGUE, Adjoint au Maire de Mondragon

Présidente du COPIL «Trois Marais» : Catherine BALGUERIE-RAULET, Adjointe au Maire d'Arles

Président du COPIL «Espiguette» : Gilles BOIDEVEZI, Préfet Maritime de la Méditerranée Vice-Président : Robert CRAUSTE, Maire du Grau du Roi

AVEC LE SOUTIEN DE



EN COLLABORATION AVEC

